

## Focus sur la notion d'assujetti à la TVA : SCI - Collectivité

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Evaluer si une SCI ou une collectivité a la qualité d'assujetti agissant en tant que tel lors d'une vente immobilière
- Déterminer les conséquences de cette qualification sur le régime fiscal de la vente immobilière
- Accompagner utilement son client

### Contenu :

---

Rappel des principes sur la définition de l'assujetti.

Comment déterminer si une SCI agit en tant que telle au titre d'une vente d'immeuble, bâti ou non bâti.

- SCI propriétaire d'un immeuble mis à la disposition gratuit des associés
- SCI louant des locaux professionnels en TVA
- SCI louant des locaux à usage d'habitation ou des locaux professionnels sans TVA.
- SCI marchand de biens ou promoteur

Quand une collectivité (commune, EPF, SEM) peut-elle être considérée comme étant assujettie au titre d'une vente d'immeuble ?

- Opérations d'achat-revente
- Opérations de lotissement
- Cession d'un bien reçu à titre gratuit (legs, donation par un administré par exemple).
- Cessions entrant dans le cadre de la gestion du patrimoine.

### Prérequis :

---

Aucun prérequis. Des connaissances en matière de TVA immobilière permettront de suivre confortablement cette formation. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

### Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

### Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Engagement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation